



Après l'affaire FRIEKH, voilà l'affaire MAKCHARRADE

NOUS DISONS STOP À LA SPOLIATION DES BIENS DE NOS PÈRES

M. Makcharrade Bouchta était un MRE de soixante ans de Montpellier qui, en été 2008, découvrit que son terrain au Maroc avait été vendu sans son accord. Le choc de sa spoliation lui provoqua instantanément une attaque cérébrale qui le paralysa.

Après un rapatriement sanitaire d'urgence en France, il lui fallut plus de six mois de soins afin d'obtenir un rétablissement précaire.

Néanmoins, il retourna au Maroc afin d'éclaircir cette situation inadmissible, ce terrain étant un héritage de son propre père. Il découvrit que son terrain avait été clôturé d'un mur en béton de plus de deux mètres. Le plus grave, à ses yeux, fut le déracinement des oliviers centenaires, sachant que l'olivier est un arbre reconnu par l'UNESCO comme Patrimoine immatériel de l'humanité.

On lui annonça alors que c'était son oncle qui l'avait vendu, mais sans aucun document administratif, et que le nouveau propriétaire était un élu de la CGEM Tafilalet, grand entrepreneur à Meknès.

Au vu des difficultés, du mépris et de l'impunité de certaines administrations et du pseudo-propiétaire, l'état de santé de M. MAKCHARRADE se dégrada rapidement pour finalement décéder le 1er Janvier 2012.

Le plus grave encore est l'impunité dont fait preuve la chaîne d'intervenants dans ce dossier, car ils ont réussi à établir la vente d'un terrain appelé « GUICH ». Ces terres ne peuvent être ni titrées, ni vendues car offertes par les sultans et le royaume aux résistants et aux personnes qui ont réalisé un acte de bravoure. Elles ne peuvent être transmises que de père en fils.

CAP SUD MRE veut, par la présente, alerter d'une manière urgente les autorités locales, municipales, cadastrales, notariales, que ces pratiques se multiplient de manière exponentielle car nos pères sont en fin de vie et que ces vautours rôdent sachant que leurs enfants ne sont pas assez affûtés pour défendre leur héritage.

Il est primordial que le gouvernement prenne des mesures urgentes pour que cette spoliation de nos biens cesse mais que les auteurs de ces vols, quelle que soit leur origine sociale, soient condamnés de manière exemplaire.

Nous demandons qu'un guichet spécifique aux MRE, au sein du Ministère de la Justice, nous soit dédié, non pas que nous voulons un passe droit mais notre éloignement ne nous permet pas de défendre nos biens d'une manière efficace, c'est la raison pour laquelle nous sommes des victimes de choix pour ces prédateurs antipatriotiques.

Le Maroc doit, à nos pères, la sécurité de leurs biens car ils ont travaillé dur pour l'acquérir et l'investir dans le pays d'origine, au détriment du pays d'accueil ou ils résident avec leur famille, mais surtout d'en profiter.

Si le Maroc veut toujours bénéficier de l'apport financier de sa diaspora, il a tout intérêt à ce que la confiance persiste ou le cordon ombilical, des secondes et troisièmes générations, voyant leurs parents impunément spoliés, risque de se rompre définitivement au vu de la multiplication de ces affaires.

Nous voulons remercier particulièrement maître BOUTALEB Abdelali, qui pour la seconde fois, sensible à ce drame, a proposé toute son expertise afin d'aider la famille Makcharrade de manière bénévole.

Mr FKIRE Salem

ASSOCIATION CAP SUD MRE